

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la Gazette du Canada, Partie II, Règlement sur les produits dangereux

---

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **HYPERDRILL AF 207 RD**

Type de produit : Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Agent de procédé pour applications industrielles.

Utilisations déconseillées : Aucun(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SNF Canada Ltd.  
4 Director Court, Suite 101  
Vaughan, Ontario L4L 3Z5  
Canada

Téléphone : 416-486-7853

Télécopie : 905-856-6887

Adresse e-mail: info@snfcanada.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence (24h/24) : CANUTEC: 1-613-996-6666

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la partie 2 du Règlement sur les produits dangereux :

Non classé.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément à la partie 3 du Règlement sur les produits dangereux :

Pictogramme(s) de danger : Aucun(e).

---

*Mention d'avertissement :* Aucun(e).

*Mentions de danger:* Aucun(e).

*Conseils de prudence :* Aucun(e).

### 2.3. Autres dangers

Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable, ce produit est un mélange.

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Ne contient pas de substances dangereuses à signaler.

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### *Inhalation :*

Amener la victime à l'air libre. Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

#### *Contact avec la peau :*

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

#### *Contact avec les yeux :*

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation persistante des yeux, consulter un médecin.

#### *Ingestion :*

Se rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

aucune.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun raisonnablement prévisible.

#### *Autres informations :*

Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyen d'extinction approprié:*

Eau. Eau pulvérisée. Mousse. Bioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre sèche.

Attention ! Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.

*Moyens d'extinction inappropriés :*

Aucun(e).

*5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Produits de décomposition dangereux:*

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de : oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), oxydes de carbone (CO<sub>x</sub>). Le cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) peut être produit en cas de combustion dans une atmosphère pauvre en oxygène.

*5.3. Conseils aux pompiers**Mesures de protection:*

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

*Autres informations:*

Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle*6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles :*

Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.

*Équipement de protection :*

Porter un équipement de protection individuelle adéquat (voir Section 8, Contrôle de l'exposition/Protection individuelle).

*Procédures d'urgence :*

Eloigner les personnes des flaques/fuites. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

*6.2. Précautions pour la protection de l'environnement*

Comme pour tout produit chimique, ne pas déverser dans les eaux de surface.

*6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Petits déversements :*

Ne pas rincer à l'eau. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

*Gros déversements :*

Ne pas rincer à l'eau. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

*Résidus :*

Laver avec de grandes quantités d'eau.

*6.4. Référence à d'autres sections*

SECTION 7: Manipulation et stockage; SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle; SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques; SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination;

### SECTION 7 : Manipulation et stockage

#### *7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger*

Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes. Utiliser un équipement de protection personnelle

#### *7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités*

Conserver dans un endroit sec. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Incompatible avec les oxydants

#### *7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)*

Aucun(e).

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### *8.1. Paramètres de contrôle*

*Limites d'exposition professionnelle:*

Aucun à notre connaissance

#### *8.2. Contrôles de l'exposition*

*Contrôles techniques appropriés :*

Aspiration locale en cas de poussières, la ventilation naturelle est suffisante en l'absence de poussières.

*Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :*

*a) Protection des yeux/du visage :*

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

*b) Protection de la peau :*

*i) Protection des mains :* Gants en PVC ou autre matière plastique.

*ii) Autres:* Vêtements de travail protégeant les bras, les jambes et le corps.

*c) Protection respiratoire :*

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire Dans le cas où la concentration de la poudre, au poste de travail, dépasse 10 mg/m<sup>3</sup> le masque anti-poussière est recommandé.

*d) Conseil supplémentaire :*

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

*Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :*

Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement. Ne pas déverser dans les eaux de surface.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Apparence :	Solide granulaire, blanc.
b) Odeur :	Aucun(e).
c) Seuil olfactif :	Non applicable.
d) pH :	5 - 9 @ 5 g/L
e) Point de fusion/point de congélation :	> 150°C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non applicable.
g) Point d'éclair :	Non applicable.
h) Taux d'évaporation :	Non applicable.
i) Inflammabilité (solide, gaz) :	Donnée non disponible.
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité :	Ne devrait pas créer des atmosphères explosives.
k) Pression de vapeur :	Non applicable.
l) Densité de vapeur :	Non applicable.
m) Densité relative :	0.6 - 0.9
n) Solubilité(s) :	Soluble dans l'eau.
o) Coefficient de partage :	-2
p) Température d'auto-inflammabilité :	Ne s'auto inflamme pas (basé sur la structure chimique).
q) Température de décomposition :	> 150°C
r) Viscosité :	Voir la Fiche Technique
s) Propriétés explosives :	Kst = 0 Non inflammable à des sources d'ignition de moins de 2,5 kJ.
t) Propriétés comburantes :	Ne devrait pas être comburant sur base de la structure chimique.

## 9.2. Autres informations

Aucun(e).

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Aucun à notre connaissance.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les agents oxydants peuvent causer une réaction exothermique

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

### 10.5. Produits incompatibles

Incompatible avec les oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de: oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), oxydes de carbone (CO<sub>x</sub>), cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit tel que fourni :

Toxicité aiguë par voie orale :	DL50/orale/rat > 5000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée :	DL50/cutanée/rat > 5000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation :	Le produit ne devrait pas être toxique par inhalation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée :	Non irritant.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Non irritant.
Sensibilisation respiratoire/cutanée :	Non sensibilisant.
Mutagenicité:	Non mutagène.
Cancérogénicité:	Non cancérogène.
Toxicité pour la reproduction:	Non toxique pour la reproduction.
STOT - exposition unique :	Pas d'effet connu.
STOT - exposition répétée:	Pas d'effet connu.
Danger par aspiration :	Aucun danger ne résultera du produit s'il est utilisé tel que est fourni.

SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

Informations sur le produit tel que fourni :

Toxicité aiguë pour les poissons :	CL50/Danio rerio/96 heures > 100 mg/L (OCDE 203) LC50/Fathead minnow/96 heures > 100 mg/L (OCDE 203)
Toxicité aiguë pour les invertébrés :	CE50/Daphnia magna/48 heures > 100 mg/L (OCDE 202)
Toxicité aiguë pour les algues :	IC50/Scenedesmus subspicatus/72 heures > 100 mg/L (OCDE 201)
Toxicité chronique pour les poissons :	Donnée non disponible.
Toxicité chronique pour les invertébrés :	Donnée non disponible.
Toxicité pour les microorganismes :	Donnée non disponible.
Effets sur les organismes terrestres :	Pas d'effet connu.
Toxicité des sédiments :	Donnée non disponible.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Informations sur le produit tel que fourni:

Dégradation:	Difficilement biodégradable.
Hydrolyse :	Ne s'hydrolyse pas.
Photolyse :	Aucune donnée disponible.

## 12.3. Potentiel bioaccumulatif

Informations sur le produit tel que fourni :

Ne se bioaccumule pas.	
Coefficient de partage (Log Pow) :	-2
Facteur de bioconcentration (FBC) :	~0

## 12.4. Mobilité dans le sol

Informations sur le produit tel que fourni :

Aucun(e).

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun à notre connaissance.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus / produits non utilisés :

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales. Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

#### Emballages contaminés :

Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

#### Récupération :

En accord avec les réglementations locales et nationales.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport terrestre (TDG)

Non classé.

Transport maritime (IMDG)

Non classé.

Transport aérien (IATA)

Non classé.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Règlements sur la sécurité, la santé et l'environnement/particularités législatives quant à la nation pour la substance ou le mélange

#### Informations sur le produit tel que fourni :

#### Inventaire DSL / NDSL des substances chimiques :

Canada (DSL): Tous les ingrédients de ce produit figurent sur l'inventaire ou sont exemptés de l'être.



SECTION 16 : Autres informations

*Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :*

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie, SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle, SECTION 15: Informations réglementaires, SECTION 16: Autres informations.

Signification des abréviations et acronymes utilisés :

Aucun(e).

*Cette FDS a été préparée en accord avec les Directives suivantes :*

Gazette du Canada, Partie II, Règlement sur les produits dangereux.

---

Version : 17.01.a

PRAC001

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou, utilisables pour tout procédé de fabrication.